

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE MISE EN CONCORDANCE DU CAHIER DES CHARGES DU LOTISSEMENT "SEVRAN-MAIRIE" AVEC LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE SEVRAN

Il sera procédé à une enquête publique sur la mise en concordance du cahier des charges du lotissement "Sevrans-Mairie" avec le PLU de Sevrans.

L'enquête se déroulera dans les locaux du Pôle Urbain de la Ville de Sevrans, sis 1 rue Henri Becquerel, du 15 juillet 2020 au 5 août 2020 inclus.

Le dossier d'enquête, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, seront mis à disposition pendant toute la durée de l'enquête, dans les locaux du Pôle Urbain, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h00 à 17h30,

Le public pourra prendre connaissance du dossier et présenter ses observations soit :

- en les consignant sur le registre d'enquête publique,
- en les adressant par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Hôtel de Ville, 28 avenue du Général Leclerc – 93270 SEVRAN,
- en les adressant par mail à l'adresse suivante : sevrans.enquetepublique@gmail.com

Le dossier sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête sur le site de la Ville : <http://www.ville-sevrans.fr>

Monsieur Jean-François BIECHLER, désigné par décision du Tribunal Administratif de Montreuil, assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.

Le Commissaire Enquêteur recevra dans les locaux du Pôle Urbain, 1 rue Henri Becquerel, le :

- mercredi 15 juillet 2020 de 9h à 12h,
- vendredi 24 juillet 2020 de 13h30 à 17h30,
- mercredi 5 août 2020 de 13h30 à 17h30.

Le commissaire enquêteur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête pour remettre son rapport et ses conclusions motivées. Ils seront tenus à la disposition du public au Pôle Urbain de Sevrans, 1 rue Henri Becquerel, pendant une durée de un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, le conseil municipal se prononcera par délibération sur le projet de mise en concordance du cahier des charges du lotissement "Sevrans-Mairie" avec le Plan Local d'Urbanisme de la commune. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications à ce projet en vue de cette approbation.

Toute demande d'information pourra être demandée auprès du Service Foncier à la Direction de l'Urbanisme – 1 rue Henri Becquerel – tél : 01 41 52 17 70.